



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé et de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État à la question parlementaire n° 5129 du 20 octobre 2021 de Monsieur le Député Marc Hansen.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi modifiée du 17 juillet 2020 portant introduction d'une série de mesures de lutte contre la pandémie Covid-19 le 18 octobre dernier, qui prévoit notamment l'obligation de la présentation d'un certificat Covidcheck pour pouvoir accéder à certains établissements et événements, accompagnée à la renonciation au dispositif de test antigénique réalisé sur place depuis le 1^{er} novembre, l'on note que le taux de vaccination a sensiblement augmenté. Si l'on compare ainsi les chiffres de l'administration des premières doses de vaccins un mois avant l'entrée en vigueur du Covidcheck avec les chiffres dans le courant du mois suivant l'entrée en vigueur généralisée du Covidcheck, on constate que sur 28.873 premières doses administrées

- 10.431 doses, soit 36% ont été administrées du 14 septembre au 14 octobre ;
- 18.442 doses, soit 64% ont été administrées du 15 octobre au 15 novembre.

1,8 fois (presque 2 fois plus) plus de premières doses ont ainsi été administrées après l'entrée en vigueur renforcée du Covidcheck.

S'ajoute à cela qu'avec le vaccin de BioNtech Pfizer qui pourrait recevoir dans les prochaines semaines une autorisation de mise sur le marché par l'Agence européenne de médicaments pour être administré aux enfants de 5 à 12 ans, le taux de vaccination pourrait encore sensiblement augmenter puisque jusqu'à présent la population de 5 à 12 ans était exclue de la possibilité d'avoir recours à la vaccination.

Finalement, tel qu'annoncé par le Premier ministre et la ministre de la Santé le 19 novembre dernier, la semaine du 6 au 12 décembre sera placée sous le signe de la vaccination et des actions ciblées seront organisées afin d'augmenter encore davantage le taux de vaccination.

Au vu des raisons détaillées ci-dessus, le Gouvernement n'entend actuellement pas mettre en place d'autres mesures incitatives, sous forme de bons d'achat ou autre, afin d'augmenter le taux de vaccination au Luxembourg.

Luxembourg, le 22 novembre 2021

La Ministre de la Santé

(s.) Paulette Lenert